République Française

Département du Nord

**Ville de Marly**

*DIRECTION GÉNERALE DES SERVICES*
*JN.V/S.M/NAB*
*N°ARP-2026-343*

# ARRÊTE DU MAIRE

**Objet : Arrêté de subdélégation autorisant Monsieur Eric LANTOINE et Madame Sabine SACLEUX à ester en justice au nom de la commune**

*Le Maire,*

**Vu** l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, qui permet au Conseil Municipal, pour la durée de son mandat, de déléguer à Monsieur le Maire un certain nombre de ses compétences ;

**Vu** l'article L.2122-23 du code général de collectivités territoriales, « *les décisions prises (...) peuvent être signées par un adjoint ou un conseiller municipal agissant par délégation du maire dans les conditions fixées à l'article L 2122-18, sauf disposition contraire dans la délibération, les décisions relatives aux matières ayant fait l'objet de la délégation sont prises en cas d'empêchement du maire, par le conseil municipal* »,

**Vu** l'article L.2122-18 al 1er du code général des collectivités territoriales, « *Le Maire [...] peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du conseil municipal* »,

**Vu** la délibération n° 26-50 du 11 juin 2026 ayant pour objet les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

**Considérant** la nécessité de désigner deux membres du Conseil Municipal en cas d'absence ou d'empêchement de l'un, pour représenter la commune dans toutes les actions en justice et déposer toutes plaintes avec ou sans constitution de partie civile, au nom de la commune.

## ARRÊTE

**Article 1 :** Subdélégation de fonction est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, dans l'ordre qui suit, à Monsieur Eric LANTOINE, conseiller municipal délégué, et Madame Sabine SACLEUX, première adjointe, pour ester en justice au nom de la commune.

**Article 2 :** Madame Sabine SACLEUX assurera la subdélégation uniquement en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Eric LANTOINE.

**Article 3 :** Dans le champ de leur subdélégation, Monsieur Eric LANTOINE et Madame Sabine SACLEUX, assumeront les fonctions suivantes : intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle. Cette délégation est consentie pour toute procédure judiciaire engagée au fond ou par voie de référé, en action ou en défense devant toutes les juridictions, notamment administratives, pénales, commerciales, civiles, prud'homales, y compris par voie de constitution de partie civile, en première instance, en appel, en cassation dans tous les domaines et de transiger avec les tiers dans la limite de 1000€.

**Article 4 :** Les présentes délégations n'emportent pas transfert des compétences du maire. Les décisions d'engager une action en justice, d'exercer un recours, de se désister ou de transiger demeurent de la compétence du maire dans le cadre de la délégation accordée par le conseil municipal.

**Article 5 :** La signature, par Monsieur Eric LANTOINE ou Madame Sabine SACLEUX, des pièces et actes repris à l'article 3 du présent arrêté devra être précédée de la mention « par subdélégation du maire » suivie du nom et de la qualité du délégataire.

**Article 6 :** Monsieur le Maire et la Direction générale des Services de la Ville de Marly sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés.

**Article 7 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Article 8 :** Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes administratifs de la Ville de Marly, et transmis au contrôle de légalité exercé par Monsieur le Sous-Préfet.

Fait à Marly, le 24 septembre 2026

**Le Maire,**
**Jean-Noël VERFAILLIE**

MAIRIE DE MARLY NORD

Je soussigné M. Eric LANTOINE,
Conseiller municipal,
déclare accepter la présente délégation

Je soussigné Mme Sabine SACLEUX,
1ère adjointe,
déclare accepter la présente délégation

*Certifié exécutoire par le Maire .....*
*Compte tenu de sa réception en Sous-préfecture le* 06/10/26
*..... et de la publication le* 06/10/26